

Counselling sur les ITSS comment être bref et efficace !

Harold Dion

On entend souvent les médecins affirmer que dans le contexte actuel de pénurie d'effectifs, ils n'ont pas le temps de faire du counselling préventif sur les ITSS. Pourtant, le counselling, perçu à tort comme étant long, ne nécessite justement pas beaucoup de temps pour être efficace ! Comment le réussir ?

IL S'AGIT D'ABORD de bien repérer les anciens et les nouveaux facteurs de risque et d'offrir ensuite une intervention adaptée. Par la suite, lors de visites de suivi, encourager l'adoption et le maintien de comportements sexuels à risque réduit.

Quelle intervention effectuer avant de procéder à un test de dépistage ?

Avant de procéder à un test de dépistage des ITSS, il est essentiel d'effectuer un counselling prétest dont les objectifs visent les éléments énumérés au *tableau I*.

L'intervention à effectuer lors de la visite de suivi dépendra des résultats obtenus.

Quelle intervention effectuer lorsque le test de dépistage est négatif ?

Le counselling post-test individuel auprès d'une personne dont les résultats sont négatifs devrait inclure les actions suivantes :

- ☉ souligner qu'un résultat négatif n'est pas un indicateur d'immunité ou de résistance à l'infection ;

Le Dr Harold Dion, CCMF, FCMF, est médecin de famille à la Clinique médicale l'Actuel, à Montréal. Il est également président du Conseil d'administration et du comité DPC du Collège québécois des médecins de famille et membre du comité provincial de la prise en charge clinique des patients vivant avec le VIH.

- ☉ évaluer si un test de dépistage ultérieur est nécessaire (par exemple, tenir compte de la « période fenêtre » des différentes ITSS (voir l'article « La « période fenêtre » des ITSS – pour optimiser et non empêcher la prévention » du Dr Marc Steben et de M^{me} Rhonda Y. Kropp dans ce même numéro) ;
- ☉ discuter de la contraception ;
- ☉ expliquer la chaîne de transmission par les personnes sans symptômes ;
- ☉ conseiller le patient sur les moyens de réduire les risques d'ITSS (méthodes de barrière, dépistage, réduction du nombre de partenaires ou des activités à risque, etc.) ;
- ☉ offrir la vaccination contre le virus de l'hépatite B (et le virus de l'hépatite A, le cas échéant) ;
- ☉ encourager la personne à adopter et à maintenir des comportements à risque réduit (*voir tableau II*). Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec cette étape du counselling, vous pouvez adresser la personne à un professionnel des Services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS (SIDEPE) du centre de santé et de service sociaux de votre territoire, à un psychologue, à un sexologue ou à un groupe communautaire spécialisé ;
- ☉ vérifier les obstacles à l'adoption de comportements à risque réduit (alcool, drogues, dépendances, etc.) ;
- ☉ déboulonner certains mythes (par exemple, des résultats négatifs ne veulent pas dire que le partenaire est aussi négatif, etc.).

Il s'agit d'abord de bien repérer les anciens et les nouveaux facteurs de risque et d'offrir ensuite une intervention adaptée.

Repère

Tableau 1

Counselling prétest

Évaluer les facteurs de risque et déterminer les infections à dépister

Voir le *tableau 1* de l'article « Pour un dépistage mieux ciblé : ses limites, ses pièges et sa fréquence » du D^r Harold Dion dans ce numéro.

Permettre à la personne de fournir un consentement libre et éclairé avant de procéder au test de dépistage

- Donner des renseignements sur les infections à dépister
- Renseigner sur les mesures pour maintenir la confidentialité
- Informer sur les types de prélèvements, la signification des résultats et leurs limites
- Expliquer les avantages et les inconvénients du dépistage
- Préciser les modalités de la déclaration obligatoire

Rechercher des éléments pouvant faciliter l'intervention

- Évaluer la réaction potentielle à l'annonce d'un résultat positif
- Évaluer la présence ou non d'une fausse sécurité face à un résultat négatif
- Évaluer le niveau de persistance du risque et la pertinence de procéder immédiatement au dépistage ou de le reporter

Offrir un counselling préventif selon les facteurs de risque

- Donner des conseils pratiques sur les pratiques sexuelles à risque réduit (*voir tableau 2*)
- Discuter des situations favorisant la prise de risques (utilisation d'alcool et de drogues lors des relations sexuelles)
- Expliquer comment réduire les méfaits liés à la toxicomanie
- Offrir la vaccination contre le virus de l'hépatite B (et de l'hépatite A, le cas échéant)

Encourager la personne à adopter et à maintenir des comportements à risque réduit

Voir tableau 2

Insister sur l'importance de la visite de suivi pour la transmission des résultats.

Adapté de : Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Guide québécois de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang*. Québec : Le Ministère. Sous presse, 2006. Reproduction autorisée.

ques repérés à la visite précédente, de rappeler la nature des tests effectués, puis d'annoncer le résultat des analyses de manière claire et sensible. Puis, après avoir évalué le niveau de connaissances de la personne au sujet de l'infection décelée, vous pouvez :

- présenter les signes et les symptômes les plus courants et le risque de complications ;
- expliquer le traitement et l'importance de prendre tous les médicaments prescrits ;
- rappeler les modes de transmission et la possibilité de réinfection, donc l'utilisation de pratiques sexuelles à risque réduit pendant sept jours (y compris pour les relations sexuelles buccogénitales) ;
- évaluer le besoin de visites de suivi ;
- offrir au patient de la documentation sur le sujet ;
- offrir du soutien si le patient est en état de choc (vous pouvez vous faire aider par des professionnels des SIDEPE, des sexologues, des psychologues ou des groupes de soutien – *encadré*) ;
- offrir ou compléter la vaccination contre le virus de l'hépatite B (et de l'hépatite A, le cas échéant) ;
- assister la personne dans sa décision d'adopter et de maintenir des comportements à risque réduit

Quelle intervention effectuer lorsque le test de dépistage est positif ?

Lorsqu'un test de dépistage des ITSS est positif, il est conseillé de commencer par revenir sur les ris-

duit (repérer les obstacles et les actions qu'elle compte entreprendre) ;

- prêter une attention particulière aux femmes enceintes ou en âge de procréer (risque de transmission au nouveau-né et complications possibles) ;

Lorsqu'un test de dépistage des ITSS est positif, il est conseillé de commencer par revenir sur les risques repérés à la visite précédente, de rappeler la nature des tests effectués, puis d'annoncer le résultat des analyses de manière claire et sensible.

Repère

Tableau II**Adoption et maintien
d'un comportement sexuel à risque réduit**

- ☉ L'acquisition d'un comportement sexuel à risque réduit ne se fait pas après une seule consultation. Il faut faire montre de patience, écouter le patient, l'accompagner, respecter son rythme, organiser une relance ou le mettre en contact avec un groupe de soutien.
- ☉ Il est important également d'explorer les goûts et les besoins du patient, de lui permettre de choisir parmi diverses options et de lui donner des conseils courts et précis.
- ☉ Il faut aussi trouver les obstacles auxquels le patient peut faire face, tels que la mauvaise perception du danger, une faible estime de soi, la peur du rejet, etc.
- ☉ Explorer également les peurs (que le partenaire dise « non », qu'il se fâche ou qu'il pense que votre patient a contracté une ITS ou le VIH).
- ☉ Explorer la perception du condom (est-il un fardeau ou un obstacle à la spontanéité ?). Voir l'article « Le condom : questions et réponses » de M^{me} Élysabeth Lacombe dans ce numéro.
- ☉ Recommander aussi l'utilisation d'une digue dentaire (carré de latex que l'on peut placer sur la vulve ou l'anus pour les relations buccogénitales).
- ☉ Proscrire l'utilisation du nonoxynol-9 (certaines études ont révélé une augmentation de la transmission du VIH avec l'utilisation de ce produit, en raison de l'irritation qu'il peut provoquer – Site Internet : www.who.int/mediacentre/news/notes/release55/fr/).

☉ discuter de la notification aux partenaires (voir l'article « En vous préoccupant de ses partenaires, c'est votre patient que vous aidez... » des D^{res} Brigitte Fournier, Claude Laberge et Sylvie Venne dans ce numéro).

L'importance de la notification aux partenaires

Les objectifs de la notification aux partenaires sont d'interrompre la chaîne de transmission (par les per-

Encadré**Différentes ressources existantes pour le soutien des patients**

- ☉ Info-Santé
- ☉ Dépliants, liste des SIDEPE et autres documents sur le site du MSSS au www.msss.gouv.qc.ca/itss
- ☉ Différentes cliniques privées et publiques
- ☉ Ligne d'écoute Sida-Herpès-ITS (Centre de ressources et d'intervention en santé et sexualité – CRISS)
 - ☉ Région de Montréal : (514) 855-8995
 - ☉ Extérieur : 1 888 855-SIDA
- ☉ Comité des personnes atteintes du VIH (CPAVIH) : (514) 521-8720
- ☉ Aids Community Care Montreal (ACCM) : (514) 527-0928 (pour la communauté anglophone)
- ☉ Action Séro-Zéro : (514) 521-7665
- ☉ Sites Internet
 - ☉ Santé publique de Montréal : www.santepub-mtl.qc.ca
 - ☉ Société des obstétriciens et gynécologues du Canada : www.masexualite.ca (surtout pour les parents et les adolescents)
 - ☉ Agence de santé publique du Canada : www.phac-aspc.gc.ca/std-mts/index_f.html
 - ☉ Clinique médicale l'Actuel : www.cliniquelactuel.com
- ☉ Herpès
 - ☉ www.ihmf.org
 - ☉ www.herpès.org.nz
 - ☉ www.herpèsalliance.org
- ☉ Virus du papillome humain
 - ☉ www.ashastd.org
 - ☉ www.iwannaknow.org (pour les adolescents)
 - ☉ www.ipvsoc.org
- ☉ Sida
 - ☉ www.criss.org
 - ☉ www.cpavivh.qc.ca
 - ☉ www.accmontreal.org

sonnes ayant des symptômes et même par celles n'en ayant pas), d'éviter la réinfection et de réduire le risque de complications chez les partenaires. Votre responsabilité est d'appuyer le patient dans sa démarche de

Vous pouvez vous faire aider par des professionnels des SIDEPE, des sexologues, des psychologues ou des groupes de soutien.

Repère

divulgate. Si ce dernier ne se sent pas à l'aise de le faire, vous pouvez lui proposer les services du programme de soutien à la notification aux partenaires, offerts par la plupart des directions de santé publique de la province, en lui mentionnant que les renseignements demeurent confidentiels (le nom de la source n'est pas divulgué). De plus, si la personne est en état de choc à la suite de l'annonce d'un résultat positif, vous pouvez attendre à une visite ultérieure pour le faire, lorsqu'elle sera plus calme et plus disposée à aborder cet aspect du traitement.

AMENER LES PERSONNES à consulter rapidement, faire un counselling bref et efficace, leur offrir un traitement et un suivi adéquats ainsi qu'à leurs partenaires et permettre à certaines personnes de diminuer les risques de transmission ne peuvent qu'avoir un effet bénéfique sur la prévalence des ITSS. 🦋

Date de réception : 15 septembre 2005

Date d'acceptation : 6 novembre 2005

Mots clés : counselling ITSS, bref, efficace, prévention

Bibliographie

1. Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Guide québécois de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang*. Québec : Le Ministère. Sous presse, 2006. À venir sur le site Internet : www.msss.gouv.qc.ca/documentation/publications.html.

Pour en savoir plus...

- Agence de santé publique du Canada. *Lignes directrices canadiennes pour les infections transmissibles sexuellement (ITS) – Édition 2006*. Ottawa : L'Agence. Sous presse, 2006.

Summary

STI counselling: how to be concise but effective? Bringing in your patients to consult early and regularly, performing concise but effective counselling before and after the tests, providing patients and their sexual partners with the most appropriate treatments and follow-up, and finally, helping people to avoid transmission of STIs can help reduce their prevalence. This article will discuss these issues.

Keywords: STI counselling, concise, effective, prevention

- Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Le Programme québécois d'intervention préventive auprès des personnes atteintes d'une infection transmissible sexuellement et auprès de leurs partenaires*. Québec : Le Ministère. 2004.